



Journée
**d'étude des
jeunes chercheurs**

Le doute en Droit

Comité d'organisation scientifique :

Laura Dupront, Maxime Chauvet, Pierre Delalande.

Vendredi 5 mars 2
de 9h30 à 16h30 0
2
1

Webinaire à distance :

<https://eu.bbcollab.com/guest/a494884f264a4d0780e85f5e06e49e4e>



Journée d'étude des jeunes chercheurs

Le doute en droit - Vendredi 5 mars 2021

Programme

9h30 Introduction

Laura Dupront, *doctorante contractuelle en droit public, Institut d'Études de Droit Public, Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion) de l'Université Paris-Saclay.*

9h45 Avant-Propos

Carole Gallo, *Professeure de droit public à l'Université de Lille.*

Partie 1. Le juge et l'interprétation du doute.

Panel sous la direction de **Carole Gallo**,
Professeure de droit public à l'Université de Lille.

10h00 L'algorithme est-il le meilleur des juges ? Du doute méthodique à la mécanique dystopique.

Yoann Gonthier Le Guen, *doctorant en droit public, à la Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion) de l'Université Paris-Saclay.*

10h20 Le doute comme fondement d'un office singulier du juge administratif des référés-suspension.

Abdelmohsen Sheha, *doctorant en droit public comparé, à l'Université de Strasbourg, Maître des requêtes au Conseil d'État d'Égypte.*

10h40 Pause.

10h50 Le pourvoi ou recours dans l'intérêt de la loi, outil de dissipation du doute.

Juliette Brunie, *docteure en droit privé, qualifiée aux fonctions de Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté.*

11h10 Le doute et la protection des espèces menacées.

Gaëlle Audrain-Demey, *docteure en droit public, chargée de recherche et d'enseignement chez ESPI - Nantes.*

11h30 Débat.

12h00 Déjeuner.



Journée d'étude des jeunes chercheurs

Le doute en droit - Vendredi 5 mars 2021

Partie 2. De certaines appréhensions du doute par le Droit.

Panel sous la direction de **Benoît Blottin**,
Maître de conférences en droit public, co-directeur de l'Institut d'Études de Droit Public, Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion), de l'Université Paris Saclay.

14h00 Le patrimoine culturel africain déplacé en France : à provenance douteuse, destination certaine ?

Guilhem Monédiaire, *doctorant, Faculté de Droit et des Sciences économiques (FDSE) de l'Université de Limoges.*

14h20 Douter de l'autre en droit civil : une hérésie ?

Anaïs Vanel, *doctorante en droit privé, Attachée Temporaire d'Enseignant et de Recherche, Faculté de Droit et des Sciences économiques de Limoges.*

14h40 Pause.

14h50 Le glissement vers le doute défavorable au contribuable à travers le « mini-abus » de droit fiscal.

Anastasios Papagiannoulas, *doctorant, Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion) de Université Paris-Saclay, avocat à la Cour au barreau d'Athènes- associé de cabinet.*

15h10 L'appréhension pénale des théories du complot.

Jeanne Berlinson, *doctorante contractuelle, Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion) de l'Université Paris-Saclay.*

15h30 Débat.

16h00 Libres propos conclusifs

Charles Vautrot-Schwarz, *Professeur de droit public, co-directeur de l'Institut d'Études de Droit Public, Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion) de l'Université Paris-Saclay.*